Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **24 (1987)**

Heft 883

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

«L'Atout» américain

■ Vous ne le croiriez pas: je connais plusieurs mères américaines qui n'apprécient pas tellement le fait que leurs fils, servant dans la marine, aient été tués par des armes vraisemblablement américaines, dans le Golfe persique... Il faut dire à leur décharge qu'elles ne sont pas lectrices de *La Nation*! En tout cas, elles n'éprouvaient aucune satisfaction à l'idée que l'industrie américaine se défend très bien en face de la concurrence étrangère. J'en ai même rencontré une qui allait jusqu'à mettre en doute le principe de l'exportation des armes et celui du service militaire obligatoire — remarquez, pour l'instant, les USA ne connaissent pas le service militaire obligatoire, et de toutes façons, un service civil de remplacement est prévu... Mais on ne sait jamais! Et puis, il y a des gens qui aiment protester pour protester.

Je disais: *l'éducation, l'enseignement*. Le problème est le même que chez nous! Le niveau baisse...
Et les explications données, elles aussi, sont les mêmes que celles que l'on entend parfois chez nous: on a ouvert les portes trop largement! D'où il s'ensuit que les remèdes envisagés, à leur tour ont quelques affinités, électives ou non, avec les remèdes que l'on a eu envisagés quelquefois, c'est-à-dire limitation des admissions, examens d'entrée plus sévères, *numerus clausus*, propédeutiques, etc. avec l'aide de magnifiques courbes de Gauss! Mais, chose curieuse, seule une minorité semble se demander ce qu'il adviendra des «laissés pour compte» — et chez nous, passe encore, puisque nous avons très peu de chômeurs, mais il y en a beaucoup aux USA!
Je précise: j'ai beaucoup de sympathie pour les Américains. Les quelques-uns que j'ai rencontrés m'ont souvent paru plus ouverts, plus généreux, plus sympathiques en un mot que la moyenne... C'est le système qui me paraît extravagant.
Ainsi, par exemple, un professeur parmi d'autres. D'économie ou de quelque chose de semblable. Comme par ailleurs il est homme d'affaires, il propose à ses étudiants comme sujet de mémoire de présenter un projet de rachat d'une entreprise industrielle ou commerciale. Si d'aventure — et c'est ce qui est arrivé — l'un des projets s'avère réalisable, l'auteur, outre son certificat, sa licence, son titre universitaire, touchera 100'000 dollars (cent mille!) Merveilleux, non? Généreux, on ne peut le nier. En même temps, vis-à-vis des autres étudiants, vis-à-vis des parents du bénéficiaire, qui mettent peut-être deux ou trois ans à gagner autant; vis-à-vis des collègues de la faculté, ou d'autres facultés, aberrant! Très propre à fausser les rapports — d'ailleurs l'affaire a fait scandale!
Autre exemple: certaines compagnies aériennes — concurrence oblige! — accordent à leurs usagers des *bons* pour chaque trajet accompli sur un de leurs avions. Vous allez de New-York à Mexico? Vous avez droit à un bon. Mexico-New-York: un autre bon. Huit bons: un voyage gratuit en première classe! Ou vous pouvez aussi revenir de Mexico à New-York en passant par Los Angeles, San Francisco et Chicago... Auquel cas, vous aurez droit à quatre bons.
D'accord, c'est plus cher, ça prend plus de temps et c'est éreintant — mais si au bout du compte, vous pouvez aller passer vos vacances aux Hawaï, avouez que ça vaut la peine.
Beautés de l'économie libérale! Comme on comprend Mme Aubry et *L'Atout* de s'en faire les défenseurs acharnés!

(suite de la page 5)
mortalité sont à mettre, entre autres facteurs, au crédit de l'efficacité pharmaceutique. Reste une question à laquelle notre correspondant ne répond pas et qui nous tient à cœur: pourquoi la Suisse n'adopterait-elle pas une législation à l'américaine interdisant l'exportation (ou la vente par filiales) de produits écartés par le contrôle suisse des médicaments? S'il n'y en a pas, en quoi une telle interdiction serait-elle gênante? Elle ne ferait qu'interdire ce que personne ne fait ou ne désire faire. Mais la portée du geste serait considérable. Nous ouvrirons nos colonnes à Frank Bridel s'il le souhaite pour ce complément de réponse.

EN BREF

La saison des «manifs» a repris à Berne. Il y en a maintenant tous les samedis avec des succès de participation très différents. Les médias leur donnent une diffusion nationale.

Bâle doit-elle devenir une zone économique libre? Cette question a été traitée par Thomas Bieger dans une thèse de doctorat qui vient d'être publiée. Il s'agirait d'organiser la «déréglementation» pour relancer l'économie de la ville de Bâle, actuellement un peu essoufflée.

L'Université de Zurich organise des cours de perfectionnement pour les pasteurs (colloques), les juristes, le management, les banquiers (Swiss Banking School), les médecins, les dentistes, les vétérinaires ainsi que pour les maîtres des écoles moyennes. Un enseignement «post graduate» en écologie est prévu pour 1990.

La Caisse Raiffeisen des Ponts-de-Martel vient de fêter son cinquantième anniversaire. Le bilan de l'année de fondation accusait un total de 11'000 francs pour 32 membres alors qu'il était de près de 33 millions avec 332 membres au 31 mai dernier.

La Société pour la protection de l'environnement (SPE) propose l'introduction d'une nouvelle loi sur la *responsabilité civile en matière d'environnement*, calquée sur celle existant pour les centrales nucléaires.